

TEMPÉRATURES RÉGLEMENTAIRES

D'après le décret n°2000-613 du 3 juillet 2000 :

Dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux, [...], **les limites supérieures de température de chauffage sont, en dehors des périodes d'inoccupation [...], fixées en moyenne à**

19°C

[...] Pendant les **périodes d'inoccupation des locaux**, d'une durée égale ou supérieure à 24h consécutives, les limites de température moyenne de chauffage sont : [...]

16°C

Lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 24h et inférieure à 48h.

8°C

Lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 48h.

LE CONFORT THERMIQUE QU'EST-CE C'EST ?

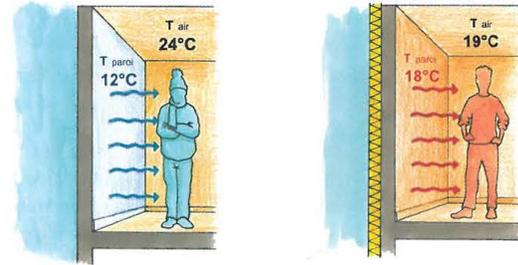
C'est une sensation de "bien-être" liée à la température ambiante et qui dépend de :

> FACTEURS INDIVIDUELS :

le métabolisme produit de la chaleur interne au corps humain pour le maintenir à 37°C et l'habillement isole la peau de l'environnement.

> FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX :

la température ambiante, la température moyenne des parois, l'humidité ambiante et la vitesse de l'air.



Sylvain Huiban

Des questions sur le CHAUFFAGE et les CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ?

Retrouvez toutes les informations utiles

UNE PANNE? UN INCONFORT? QUI CONTACTER?



Les services techniques :

M. ...
TÉL : 03

Les services techniques sont en contact direct avec l'exploitant des installations de chauffage qui pourra réparer une panne ou régler les problèmes de chauffage.

Contact utile pour des conseils sur les économies d'énergie :



Agence Locale de l'Énergie et du Climat Nancy Grands Territoires :

10 PROMENADE ÉMILIE DU CHÂTELET
54 000 NANCY
info@alec-nancy.fr / 09 61 44 71 77

L'ÉNERGIE

en quelques chiffres

LES DÉPENSES D'ÉNERGIE POUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER GÉRÉ PAR LA VILLE S'ÉLÈVENT EN 2013 À PRÈS DE

.....€.

1°C DE PLUS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE, C'EST

....€ TTC/AN DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES.



LA VILLE EST ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS LA RÉDUCTION DE SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE. EN TANT QU'UTILISATEURS VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER.



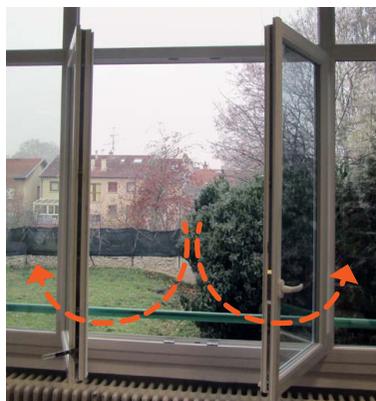
RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, À CONFORT ÉGAL, C'EST AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES ÉQUIPEMENTS GRÂCE À LA TECHNIQUE, MAIS C'EST AUSSI CONSOMMER JUSTE : CE QU'IL FAUT, AU BON MOMENT, AU MEILLEUR ENDROIT.

EN TANT QU'USAGERS, NOUS SOMMES TOUS ACTEURS!



GESTES À PRIVILÉGIER

POUR VOTRE CONFORT



Pour ventiler :

- > Ouvrez les fenêtres de préférence en fin de matinée.
- > Ouvrez-les en grand pas plus de 5 min et par courant d'air.



- > Laissez la chaleur se diffuser.
- > Ne camouflez pas les radiateurs par des dossiers ou du mobilier.



- > Fermez le robinet lorsque vous vous savonnez les mains.
- > Assurez vous que le robinet est bien fermé en quittant la pièce.



- > Si vous quittez une pièce, abaissez le robinet thermostatique d'une à deux graduations.



À quelles températures correspondent les graduations ?

- Position 2 : 16-17°C
- Position 3 : 19-20°C
- Position 4 : 21-22°C

Un radiateur froid ?

- > Ce n'est pas forcément un problème technique : le radiateur ne délivre plus de chaleur quand la température mesurée par la sonde intérieure est supérieure à celle programmée.
- > La chaleur provient aussi des apports solaires et des apports internes (nombre d'occupants, appareils électriques...).



- > Adoptez le réflexe d'éteindre les appareils électriques en actionnant l'interrupteur des multiprises.



- > Baisser la température d'1°C permet en moyenne de réduire de 7% la facture de chauffage.